

Description

Le ou la médecin spécialiste en chirurgie (chirurgiens) effectuent des interventions chirurgicales pour traiter certaines maladies, corriger des difformités ou guérir des blessures. Ils évaluent et prennent en compte tous les aspects des pathologies à traiter.

Leurs principales activités consistent à:

Consultation et diagnostic

- procéder à un examen approfondi des patients afin d'évaluer le bien-fondé de l'intervention;
- établir un diagnostic permettant de déterminer le type d'intervention à effectuer, en accord avec le médecin traitant et le patient;
- orienter si nécessaire certains malades vers d'autres spécialistes en chirurgie, dans des domaines spécifiques (chirurgie cardiaque et vasculaire thoracique, chirurgie de la main, orale et maxillo-faciale, pédiatrique, orthopédique, plastique, reconstructive et esthétique) et collaborer avec eux;
- préparer les patients à l'opération (régime, administration de médicaments, etc.), s'informer de leurs réactions à certains traitements, évaluer leur état général afin de prévenir les risques opératoires;
- fournir toutes les explications nécessaires à rassurer les patients, afin de créer un climat de confiance qui favorise la réussite de l'opération et leur rétablissement;
- informer l'équipe médicale (anesthésiste, médecins-assistants, infirmiers, etc.) qui collabore à l'intervention;

Intervention chirurgicale

- pratiquer des actes opératoires (ponctions, sondage, incisions, etc.) variables en fonction de chaque cas, sur différentes parties du corps;
- tête et cou: opération de kystes, excision de ganglions, etc;
- seins: mastectomie, opération réparatrice des seins, etc;
- thorax: chirurgie pulmonaire, thoracotomie;
- abdomen: appendicectomie, hernie, estomac, oesophage, rate, foie, etc;
- interventions proctologiques: abcès, sinus pilonidal, etc;
- extrémités: réduction de fracture des os, amputation, opération des tendons, des ligaments, etc;
- chirurgie vasculaire: opération des varices, des grands vaisseaux, des artères périphériques, etc;
- mains: lésions de la main;
- système urogénital: testicules, phimosis, cystostomie;
- assister un autre chirurgien en salle d'opération;

Suivi postopératoire

- assurer un suivi des patients dans la période postopératoire, dépister et traiter les complications.

Environnement de travail

Les médecins spécialistes en chirurgie collaborent avec l'ensemble des professionnels de la santé (médecin traitant, médecins-assistants, infirmiers, équipe opératoire, etc.) au sein d'un hôpital ou d'une clinique privée. Ils interviennent lors de situations chirurgicales courantes, ou peuvent se spécialiser dans un domaine particulier (chirurgie générale, viscérale, thoracique, etc.). Ils doivent aussi faire face aux urgences, en assumant de longues gardes, parfois la nuit ou le week-end.

Formation

Les différentes formations postgraduées pratiques et théoriques en chirurgie se déroulent après l'obtention du diplôme fédéral de médecin (études universitaires).

Lieux

- cliniques, hôpitaux publics ou privés reconnus.

Durée

6 ans, dont:

- 45 à 69 mois de chirurgie clinique y c. 6 mois dans un service d'urgences chirurgical/interdisciplinaire;
- 3 à 6 mois d'anesthésiologie et/ou de médecine intensive (max. 6 mois d'anesthésiologie et de médecine intensive combinées) dans des établissements de formation postgraduée reconnus dans ces disciplines;
- jusqu'à 24 mois de formation à option.

Remarque: il est possible d'entreprendre cette formation post-graduée à temps partiel (50 % au minimum).

Condition d'admission

- diplôme fédéral de médecin.

Pour plus de détails sur les études universitaires de médecine, consulter www.orientation.ch/etudes.

Titre obtenu

- diplôme fédéral de médecin spécialiste en chirurgie (avec mention de la formation approfondie).

Contenu

Le contenu de la formation dépend de la formation postgraduée choisie:

- anatomie, physiologie, physiopathologie, pathologie, diagnostic, suivi postopératoire;
- chirurgie viscérale;
- traumatologie;
- urologie, orthopédie, chirurgie pédiatrique, oncologie, chirurgie thoracique, chirurgie vasculaire, chirurgie de la main, chirurgie plastique;
- médecine intensive, médecine interne;
- techniques d'imagerie médicale;
- médecine de catastrophe, etc.
- 545 interventions chirurgicales selon liste FMH.

Pour plus de détails sur le contenu de la formation postgrade, consulter le site de la Fédération des médecins suisses FMH www.fmh.ch.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Calme et sang-froid
- Précision et minutie
- Capacité à réagir dans l'urgence
- Résistance physique
- Capacité d'adaptation à l'évolution technologique
- Bonne acuité visuelle
- Capacité à supporter la vue du sang
- Capacité à mettre en confiance autrui

Perspectives professionnelles

Selon la statistique de la Fédération des médecins suisses (FMH), 136 titres de spécialiste en chirurgie (y compris les formations approfondies en chirurgie générale et traumatologie, chirurgie vasculaire, viscérale et thoracique, de la main, pédiatrique, orthopédique, plastique) ont été décernés en Suisse en 2020.

Perfectionnement

La formation médicale continue est, pour chaque médecin, une obligation légale et un devoir d'ordre éthique. Son étendue dépend des besoins de perfectionnement particuliers, de la spécialité et de l'activité.

Actuellement, les sciences médicales connaissent un développement rapide. Les nouvelles techniques obligent les médecins généralistes et les médecins spécialistes à poursuivre leur formation aussi longtemps qu'ils exercent une activité professionnelle.

La Fédération des médecins suisses règle les formations qui aboutissent à des attestations de formation complémentaire et des certificats d'aptitude technique.

Les médecins spécialistes en chirurgie peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- formation approfondie en chirurgie générale et traumatologie, en chirurgie viscérale, en chirurgie thoracique, en chirurgie vasculaire, en chirurgie pédiatrique, en chirurgie orthopédique, en chirurgie plastique;
- etc.

La formation continue mise sur pied par les hôpitaux et cliniques, les associations médicales régionales ou cantonales, la Fédération des médecins suisses, l'industrie pharmaceutique, revêt les formes les plus diverses: séminaires, congrès, colloques, cours de perfectionnement, travaux de groupes, études de cas, stages professionnels, etc.

Professions voisines

- Médecin spécialiste en anesthésiologie/Médecin spécialiste en anesthésiologie
- Médecin spécialiste en cardiologie/Médecin spécialiste en cardiologie
- Médecin spécialiste en gynécologie et obstétrique/Médecin spécialiste en gynécologie et obstétrique
- Médecin spécialiste en oncologie médicale/Médecin spécialiste en oncologie médicale
- Médecin spécialiste en ophtalmologie/Médecin spécialiste en ophtalmologie
- Médecin spécialiste en radiologie/Médecin spécialiste en radiologie

Adresses

Association suisse des médecins assistant(e)s et chef(fe)s de clinique (ASMAC)
Bollwerk 10
Case postale
3001 Berne 1
Tél.: 031 350 44 88
<http://www.asmac.ch>

Fédération des médecins suisses (FMH)
Secrétariat général
Elfenstrasse 18
Case postale 300
3000 Berne 15
Tél.: 031 359 1111
<http://www.fmh.ch>

Société suisse de chirurgie (SSC)
Bahnhofstrasse 55
5001 Aarau 1
Tél.: 062 836 20 98
<http://www.sgc-ssc.ch>